



Demande pour une augmentation de puissance ou information sur les transformations - construction de peu d'importance

Projet					
	uble:				
Introductions électriques et multimédia					
Oui Non	ou au boîtier du réseau m L'installation électrique se L'installation TV intérieure remplir demande d'installa	nultimédia (TVT) es ircuit général, aux ultimédia sera-t-elle ra-t-elle modifiée ?	compteurs, au récepteur de télécommande garantie ? (Voir instruction en page 3) (Voir instruction en page 3) eau multimédia, sera-t-elle modifiée ? Si onts : www.tvtservices.ch/multimedia Nouvelle intensité prévue [Ampères] :		
Existant			Après transformation		
☐ Appartement, nombre : ☐ Chauffage au mazout ☐ Chauffage au gaz ☐ Pompe à chaleur, puissance : kW ☐ Chauffage électrique ☐ Chauffe eau électrique, nombre : Autre : Début des travaux :		☐ Appartement, nombre : ☐ Chauffage au mazout ☐ Chauffage au gaz ☐ Pompe à chaleur, puissance : ☐ Chauffage électrique ☐ Chauffe eau électrique, nombre : Autre : Fin des travaux :	kW		





Annexes à nous retourner avec cette demande

Informations SIE SA:

Nos documents:

- 1 fiche de renseignements
- 1 fiche « commande de raccordement temporaire »

Accompagnées de :

- 1 plan de situation (géomètre)
- 1 plan de chaque niveau
- 1 plan de coupes + façades
- 1 plan d'aménagement extérieur (si déjà projeté)
- 1 schéma distribution BT (de principe)
- 1 schéma distribution TVT (de principe)

Les documents contractuels :

- Conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique.
- Conditions particulières relatives au raccordement en basse tension.
- Conditions particulières relatives au comptage de l'énergie.
 sont à votre disposition sur notre site Internet : www.sie.ch
- 1 fiche technique pour armoire multiservices

Informations TVT Services SA:

Les documents techniques

- Demande d'installation
- Prestations TVT Services SA sont à votre disposition sur notre site internet : www.tvtservices.ch

Nos conditions générales et particulières

- Conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique
- Conditions particulières relatives au raccordement en basse tension
- Conditions particulières relatives au comptage de l'énergie.
 sont à votre disposition sur notre site Internet : www.sie.ch/cg
- Conditions particulières relatives au raccordement des producteurs indépendants (CP - Prod.)
- Prescription des distributeurs d'électricité CH (Version du 1er mars 2021)
- Dispositions Particulières de l'Exploitant de Réseau (PDIE)

SIE SA

ieu, le Date	Signature	:
--------------	-----------	---





Page 3 / 3

Instructions

En complément des documents à dispositions sur le site internet, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Station transformatrice

Si l'alimentation d'un bien-fonds nécessite l'installation d'une station transformatrice, le demandeur est tenu de mettre l'emplacement ou le volume nécessaire gratuitement à la disposition du SIE SA, conformément à nos conditions générales relatives au raccordement au réseau électrique, articles 13.1, 13.2 ainsi qu'à l'article 5.1 dans nos conditions particulières relatives au raccordement moyenne tension.

Le propriétaire ne saurait en aucun cas invoquer que le permis de construire lui a été délivré par l'autorité compétente sans opposition ni réserve pour se soustraire à cette obligation.

Introduction Electricité et Multimédia, tableau de comptage

L'accessibilité aux introductions et aux compteurs sera garantie en tout temps, pour le SIE SA et pour les clients concernés, conformément à nos conditions générales relatives au raccordement au réseau électrique, articles 9.2, 23.3 ainsi qu'à l'article 53.16 des PDIE.

Dans le concret :

- Pour une maison individuelle ou contiguë, variante avec armoire multiservices (voir exemples annexés).
- Pour tous les autres types de bâtiments, le coupe-circuit général, le tableau principal avec si possible tous les compteurs électriques, ainsi que l'amplificateur ou le boîtier d'introduction au réseau multimédia (TVT Services SA) seront réunis dans un local électrique d'une largeur minimum de 150 cm, avec une face contre le mur extérieur. Un cylindre Kaba 5000 ou une clé dans un coffret fourni par le SIE SA permettra dans garantir l'accès.
- Pour une construction artisanale ou commerciale de petite dimension, station-service kiosque, etc. une armoire identique à celle pour une maison individuelle peut être installée.